

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Gard

COMMUNE de SAINT-VICTOR-LA-COSTE

L'an **deux mil dix sept, le onze avril**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VICTOR-LA-COSTE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Robert PIZARD-DESCHAMPS**.

Étaient présents : M. Robert PIZARD-DESCHAMPS, Mme Jacqueline LINDER, M. Aimé DAUMAS, Mme Annick HANSEN, M. Vincent PELAQUIE, Mme Véronique HERBÉ, Mme Cristine ARNAUD, Mme Nathalie BESSON, M. Eric BOIX, M. Georges DANIEL, M. Pierre DARDAILLON, Mme Monique DUMONTEAUX-BRUNEL, M. Philippe GENTILI, Mme Anne-Marie PANIER, M. Olivier RINALDI, M. Stéphane SOLER, Mme Nathalie VAISSIERES, Mme Yvette CHARDENAS.

Étaient absents excusés : Mme Agathe CASANOVA .

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Agathe CASANOVA en faveur de M. Vincent PELAQUIE.

Secrétaire : Mme Jacqueline LINDER.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2017 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur Georges DANIEL souligne qu'une question diverse n'a pas été notée au compte rendu : Comment les communes ont été choisies par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien pour la mise en place des bornes électriques.

Monsieur le Maire explique que le précédent conseil municipal s'était prononcé contre à ce moment là, mais une demande pourra être effectuée ultérieurement quand la question reviendra à l'ordre du jour de la Communauté d'Agglomération.

Procès-verbal voté et adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'aborder le point 4 avant le point 3 : proposition acceptée.

---

### **1) Projet éolien- autorisation de dépôt d'une demande d'Autorisation Environnementale COMMUNE DE SAINT VICTOR LA COSTE**

une notice explicative a été remise à chacun des élus

Mr le Maire présente au conseil municipal le contexte du projet de parc éolien La Part du Vent constitué de 5 éoliennes.

La structure de livraison, les accès et le câblage inter éolien, l'ensemble des installations se situent sur des terrains appartenant à la commune.

Il y a lieu de donner l'autorisation à la Société de déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Victor-la-Coste.

Monsieur Pierre DARDAILLON fait une déclaration justifiant sa position et les raisons pour lesquelles il s'oppose au projet. Après discussion, le conseil municipal se prononce favorablement pour le dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale

Délibération votée et adoptée à la majorité.

19 VOTANTS

15 POUR

3 CONTRE

1 ABSTENTION

---

### **2) Projet éolien - mandat pour déposer une demande de défrichement commune de SAINT VICTOR LA COSTE**

Toutes les éoliennes si situent sur des parcelles appartenant à la commune de SAINT VICTOR LA COSTE et relèvent du régime forestier.

La réalisation du projet de parc éolien porté par la société La Part du vent et implanté sur le territoire de la commune de SAINT VICTOR LA COSTE, nécessite le défrichement préalable d'une partie de certaines parcelles appartenant à la



## **6) Budget Primitif 2017**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017 (chapitre par chapitre), équilibré comme suit :

### **Section de fonctionnement :**

- RECETTES : 1 377 504€  
- DEPENSES : 1 377 504€

### **Section d'investissement :**

- RECETTES : 1 289 538€  
- DEPENSES : 1 289 538€

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## **7) Création d'un poste permanent à temps complet de rédacteur principal 1ere classe catégorie B**

En raison du départ à la retraite de l'attaché principal, il y a lieu de créer un poste de rédacteur principal 1ère classe au service administratif de la Mairie, pour assurer les tâches de gestion administrative, budgétaire, comptable, du personnel et la coordination de projets.

Le conseil municipal décide la création, à compter du 18.04.2017 d'un poste de rédacteur principal 1ere classe à temps complet, étant précisé que les conditions de qualification sont définies règlementairement et correspondent au grade statutaire retenu.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## **8) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ACTUALISATION**

Suite à l'avis du CTP en date du 16 juin et du 6 juillet 2016, une délibération a été prise le 20 septembre 2016 déposée en préfecture le 22 septembre 2016 pour instaurer le RIFSEEP en vue de son application au fur et à mesure de la publication des arrêtés ministériels.

Il y a lieu de la compléter en prévision du recrutement d'un agent dans le cadre d'emploi de rédacteur  
Les dispositions de la présente délibération prendront effet le 1er mai 2017

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## **9) Indemnité représentative de logement (IRL) 2016**

Suite au courrier de la Préfecture en date du 15.03.2017 sollicitant l'avis du conseil municipal sur le montant de l'Indemnité Représentative de Logement à verser aux instituteurs non logés par la commune, le conseil municipal décide de se conformer au vœu exprimé par le Conseil Départemental de l'Education Nationale et émet un avis favorable sur le montant de l'IRL proposé, à savoir 2 808 €.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## **10) Questions diverses:**

\* **Travaux Mairie** : réception du chantier le vendredi 14.04.2017 à 9h00. Il y a 1 semaine pour lever les réserves.

\* **Salle Jacqueline Pagnol** : L'aménagement intérieur est terminé ainsi que l'extérieur. Il reste les plantations ainsi que les dernières finitions.

Une visite des locaux est prévue pour le conseil municipal le samedi 22.04 à 10h30.

\* **ELECTIONS** : pour les élections prévues en 2017 (Présidentielles et Législatives) le bureau de vote n° 2 (ancien Foyer Jean Vilar) se tiendra salle Marie Curie (place Baron le Roy).

\* Monsieur le Maire donne lecture d'un compte rendu de réunion entre le SIVU de l'Yeuseraie et les Sociétés de Chasse expliquant les caractéristiques des pistes DFCI validées par le groupe départemental Contact DFCI composé de la DDTM, du Conseil Départemental et du SDIS

\* Mr le Maire communique les noms des personnes qui vont être recrutées:

remplacement de l'attaché faisant valoir ses droits à la retraite: Mr CHAIGNEAU Charly

2 contrats CAE : Mmes CRUZ Christine et RICHARTE Jennifer qui assureront l'accueil de l'agence postale communale, emploi mutualisé avec l'accueil secrétariat mairie

\* Lecture d'un courrier de remerciement de Mr et Mme RAMBERT suite au décès de Mme RAMBERT Andrée.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 23H00